

POPULATION & EMPLOI



statec
LUXEMBOURG



L'évolution de l'endettement des ménages au cours des années 1994 à 2000

Anne REINSTADLER - CEPS/INSTEAD

Parmi l'ensemble des ménages résidant au Luxembourg, la part des ménages endettés s'est accrue au cours des années 1994 - 2000 ; à cette date, ce sont près de six ménages sur dix qui ont contracté un emprunt au moins. Parallèlement, le revenu disponible de tous ces ménages a augmenté, et leur opinion sur la situation économique du pays et sur son évolution s'est encore améliorée.

Les ménages endettés partagent cette vision de la situation économique dans laquelle se trouve le pays ; ils ont également connu une augmentation de leur revenu disponible. Mais, par rapport à l'ensemble des ménages, ils se distinguent en ce sens qu'ils sont plus à l'aise financièrement. Ils sont endettés, le plus souvent, uniquement pour accéder à la propriété, mais cette prédominance a tendance à s'amenuiser au cours du temps.

En revanche, les 25% des ménages les plus endettés ne bénéficient pas de cette même aisance financière, alors qu'ils supportent des charges de remboursement bien plus lourdes, dues notamment à ce qu'ils cumulent différents emprunts bien plus fréquemment que les autres ménages endettés.

Le niveau d'endettement des ménages reflète la part de leur budget qui est consacrée à des remboursements d'emprunts, et qui n'est donc pas disponible pour d'autres dépenses. En ce sens, ce niveau d'endettement peut, d'un côté, à un niveau individuel, rendre compte de la difficulté financière dans laquelle se trouvent certains de ces ménages, qui ne disposeraient plus que d'une partie réduite de leur revenu pour faire face aux dépenses courantes. D'un autre côté, ce niveau d'endettement peut aussi être considéré comme l'un des indicateurs du moral des ménages : lorsque celui-ci s'améliore, les ménages sont plus incités à investir et à consommer, et donc à s'endetter, qu'ils ne le sont lorsque la situation économique

leur semble défavorable (dans ce dernier cas, ils sont alors plutôt enclins à épargner).

Les données du Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg (PSELL2), que collecte chaque année le CEPS/Instead depuis 1994 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant au Luxembourg et affiliée à la Sécurité sociale, permettent l'analyse de l'endettement¹. Ce sont les ménages endettés qui sont ici l'objet d'intérêt (leur situation financière, ainsi que leur moral, et leurs caractéristiques socio-démographiques). Toutefois, une première partie de cadrage sur la situation financière et sur le moral de l'ensemble de la population est tout d'abord proposée.

¹ Le CEPS/INSTEAD a également constitué un autre panel, le PSELL1, qui concerne les années 1985-1994.

Population totale : situation financière propre et opinion sur celle du pays

T1 Part des ménages endettés, dans la population totale ; revenu disponible et taux d'endettement. 1994-2000

La situation financière de l'ensemble de la population, notamment au regard de l'endettement, fait l'objet d'un premier point. On observe ensuite si le moral des ménages vivant au Luxembourg pourrait être lié à l'endettement des ménages.

1. Part des ménages endettés, revenu disponible et taux d'endettement

Au cours des années 1994 à 2000, parmi la population totale, la **part des ménages endettés** a lentement augmenté, passant de 53,3% à 59,3% (cf. tableau 1). C'est donc plus d'un ménage sur deux qui est endetté². Pour sa part, le **taux d'endettement mensuel moyen**³, qui indique le rapport entre le montant dû au titre des différents emprunts et le revenu disponible du ménage, reste relativement stable au cours de cette période : il est passé de 12,3% à 11,6%. Ainsi, au cours de cette période, on dénombre significativement⁴ plus de ménages endettés, mais leurs emprunts ne pèsent pas plus lourd sur leur budget. Quant au **revenu disponible**⁵ des ménages, il s'est accru sur cette période.

2. Les ménages sont très optimistes

La décision de souscrire un emprunt pourrait être liée au contexte économique. Ainsi, il est vraisemblable que les ménages soient sensibles

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
* Part de ménages endettés (en %)	53,3	53,7	55,9	58,3	57,1	59,8	59,3
* Revenu mensuel disponible moyen (en euros de 1994)	2942	3035	3090	3160	3205	3262	3360
* Taux d'endettement mensuel moyen (en %)	12,3	10,8	10,9	11,9	11,2	11,8	11,6

Source : PSELL 2, CEPS/INSTEAD, 1994-2000.

Champ : Sont éliminés de l'analyse les ménages dont le chef de ménage a le statut d'indépendant, parce que leurs revenus et leur montant d'endettement sont difficilement comparables à ceux des autres ménages, notamment parce que l'endettement peut, dans leur cas, être d'ordre professionnel.

à la vision qu'ils ont de la situation économique dans laquelle se trouve le pays, à l'évolution qu'ils lui prêtent, et enfin à la façon dont ils appréhendent leur propre situation économique.

Les données disponibles fournissent des renseignements sur ces trois points. En l'occurrence, en ce qui concerne **l'opinion des ménages quant à la situation économique du Luxembourg**, il apparaît que les ménages qui en ont une opinion négative (très mauvaise, mauvaise ou plutôt mauvaise) sont de moins en moins nombreux sur la période 1995-2000⁶ (cf. graphique 1) ; ils sont 23,8% en 1995, contre seulement 7% en 2000. Qui plus est, même les opinions plutôt bonnes sont moins fréquentes (passant de

La part des ménages endettés a augmenté au fil des ans

² Notons que l'on considère, suivant la définition habituelle de l'endettement, que sont endettés les ménages qui doivent rembourser un emprunt pour l'acquisition de leur logement, ou un emprunt à la consommation. Ce faisant, on n'envisage donc pas comme endettés les ménages qui sont locataires de leur logement. Si c'est bien cette définition de l'endettement qui doit être retenue, puisqu'elle est communément admise, il n'en reste pas moins que, du point de vue de la charge financière qui pèse sur le budget des ménages, payer un loyer tous les mois est aussi lourd que rembourser un emprunt d'un montant égal. Bien que cela puisse donc seulement être indicatif, soulignons que la part des ménages qui seraient « endettés » si l'on intégrait le fait de payer un loyer dans la définition de l'endettement serait de 74,4% et non de 59,3% en 2000.

³ Le taux d'endettement mensuel moyen fait référence à la moyenne de l'ensemble des taux d'endettement des ménages. Dans cette première partie, il est calculé sur tous les ménages, y compris donc sur ceux qui ne sont pas endettés.

⁴ Dans ce cas comme dans la plupart des autres où une variation est observée, cette variation est significative sur l'ensemble de la période, mais elle ne l'est pas d'une année à l'autre. D'un point de vue méthodologique, il ne s'agit ici ni d'échantillons indépendants d'une année à l'autre, puisque de nombreux ménages sont interrogés chaque année, ni d'échantillons identiques (ou, autrement dit, appariés), puisque certains ménages quittent le panel avant que celui-ci soit achevé. Par conséquent, aucun des tests statistiques disponibles ne convient exactement à cette situation, qui est intermédiaire entre ces deux extrêmes. Ce sont donc les tests les plus sévères qui sont appliqués (tests appliqués sur des échantillons indépendants), ce qui permet d'avoir la certitude qu'une différence trouvée ici significative l'est effectivement. Toutes les différences qui sont commentées sont significatives au seuil de 5%.

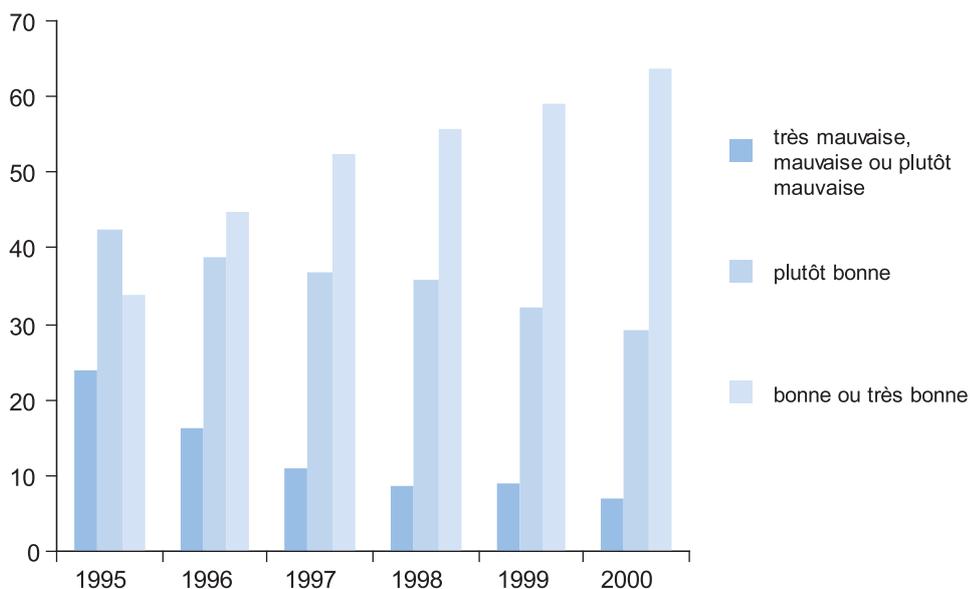
⁵ Tous les montants sont exprimés en euros de 1994, c'est-à-dire que l'inflation a été déduite des montants déclarés chaque année.

⁶ Ces questions d'opinion n'ont pas été posées aux ménages lors de la première année du panel, en 1994.

42,3% à 29,3%). En revanche, les opinions nettement positives augmentent clairement (elles passent de 33,9 à 63,7% sur la même période). Dans l'ensemble, il ressort donc que les ménages ont, au fil des années, une opinion toujours meilleure de la situation économique du pays, opinion qui suivrait donc l'évolution effective de l'économie nationale : après avoir connu une hausse moins forte de 1994 à 1996, la croissance a ensuite augmenté à nouveau plus nettement d'année en année. Cette évolution de l'opinion des ménages pourrait alors expliquer, au moins en partie, que la part des ménages endettés soit croissante, la bonne santé économique qu'ils prêtent au pays au cours de cette période étant de nature à les inciter à faire des projets, et donc à s'endetter.

Pour ce qui est de **l'opinion des ménages quant à l'évolution de la situation économique du pays** dans les 12 mois suivant la date d'enquête, elle est plutôt optimiste au cours de ces six années, et tend même à s'améliorer légèrement au cours du temps (cf. graphique 2). Ainsi, en 2000, les ménages estiment deux fois moins souvent qu'en 1995 que la situation économique du pays va se dégrader (de 37,2% en 1995, la part des ménages ayant un tel avis passe à 17% en 2000) ; et la grande majorité d'entre eux sont plutôt d'avis que cette situation ne connaîtra pas de changement. Or, rappelons-le, dès 1996, ils sont une majorité de plus en plus forte à avoir une opinion bonne, ou même très bonne, de cette situation économique. Ils montrent donc une vision optimiste de la situation économique du pays et de son évolution, ce qui pourrait à nouveau être relié à l'augmentation de la part des ménages qui ont contracté un emprunt au cours de la période.

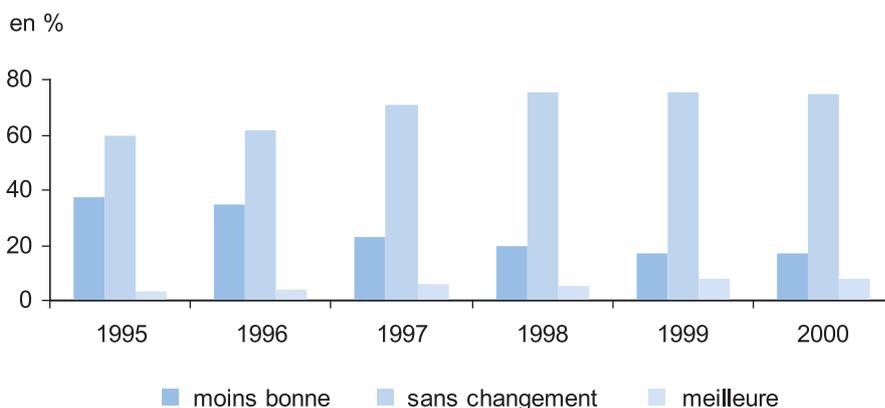
G1 Opinion des ménages quant à la situation économique du Luxembourg. 1995-2000 (en %)



Source : PSELL 2, CEPS/INSTEAD, 1995-2000.

Question posée aux ménages : «Si vous considérez la situation économique du Luxembourg, à votre avis, diriez-vous qu'elle est : très mauvaise, mauvaise, plutôt mauvaise, plutôt bonne, bonne, très bonne ?».

G2 Opinion des ménages quant à l'évolution de la situation économique du pays dans les 12 mois à venir. 1995-2000 (en %)



Source : PSELL 2, CEPS/INSTEAD, 1995-2000.

Question posée aux ménages : «Comment voyez-vous l'évolution de la situation économique du Luxembourg pour les douze prochains mois : moins bonne, plutôt moins bonne, sans changement, plutôt meilleure, meilleure ?».

Si l'on considère enfin l'opinion que les ménages ont de leur aisance financière, on observe de 1995 à 2000 qu'une part constante mais minoritaire (20%) considère s'en sortir difficilement. Pour ce qui concerne les 80% restants, qui ont donc une opinion positive de la façon dont leurs ressources leur permettent de vivre :

- un tiers (qui tend à se réduire au fil des années) considère vivre plutôt facilement,
- un autre tiers (qui tend à s'intensifier) considère vivre facilement,
- et ce sont encore plus de 10% des ménages qui affirment vivre très facilement avec leurs ressources (cf. graphique 3).

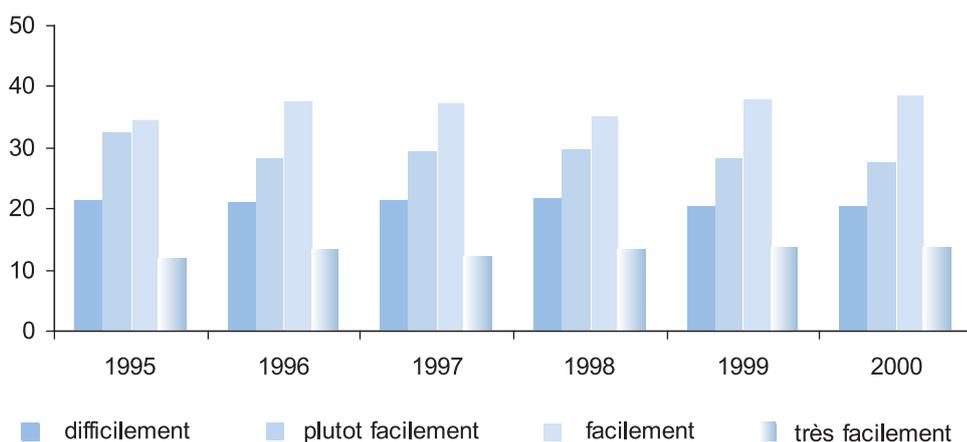
S'agissant de cette opinion que les ménages ont de leur propre aisance financière, il est intéressant de noter qu'elle reste stable au cours de la période analysée. En revanche, les deux opinions précédentes, relatives à la situation du pays et à son évolution, s'améliorent sur cette même période.

Finalement, le fait d'observer la population totale fournit une image permettant ensuite les comparaisons. Mais, dans le cadre de l'analyse de l'endettement des ménages, il est également intéressant de s'arrêter plus particulièrement sur ces ménages endettés.

Caractéristiques des ménages endettés

Les caractéristiques financières et socio-démographiques des ménages endettés sont observées, ainsi que les types d'emprunts contractés. Ces caractéristiques, ainsi que le moral de ces ménages, sont comparés à ceux de l'ensemble des ménages ou des seuls ménages non endettés.

G3 L'aisance financière des ménages. 1995-2000 (en %)



Source : PSELL 2, CEPS/INSTEAD, 1995-2000.

Question posée aux ménages : «Si l'on considère les ressources mensuelles de votre ménage, diriez-vous qu'elles vous permettent de vivre : très difficilement, plutôt difficilement, plutôt facilement, facilement, très facilement ?».

1. Les ménages endettés sont en moyenne les plus à l'aise financièrement

Entre 1994 et 2000, le montant total moyen que les ménages endettés doivent rembourser au titre des divers emprunts qu'ils ont souscrits n'est pas significativement différent d'une année à l'autre ; il fluctue autour de 670 euros/mois. Parallèlement, leur revenu mensuel disponible augmente nettement en moyenne, passant de 3 300 euros à 3 800 euros. Mécaniquement, on s'attend donc à ce que le taux d'endettement de ces ménages endettés diminue⁷ ; il s'établit autour de 20% (cf. tableau 2).

Si l'on compare ces résultats à ceux qui concernent la population entière, on observe que les ménages endettés sont, en moyenne, plus à l'aise financièrement que l'ensemble des autres ménages, et donc notamment que les ménages non endettés. Ainsi, leur revenu mensuel

Les ménages endettés sont en moyenne dans une situation financière plutôt favorable

⁷ C'est effectivement une légère baisse du taux d'endettement moyen que l'on constate, mais elle n'est pas significative.

disponible moyen est nettement supérieur à celui de l'ensemble de la population (la différence entre ces deux revenus moyens étant, le plus souvent, supérieure à 400 euros par mois – cf. graphique 4), et donc a fortiori à celui des ménages non endettés (la différence dépassant 1000 euros par mois en 2000, avec des revenus disponibles mensuels moyens respectifs de 3800 euros pour les ménages endettés, et de 2719 euros pour les ménages non endettés).

D'ailleurs, en 2000, seuls 5,4% des ménages endettés déclarent avoir eu au moins une fois dans l'année des difficultés à payer certaines factures, ou à assumer certaines charges financières⁸. Ce chiffre conforte l'idée que ces ménages endettés s'en sortent relativement bien. Ils sont toutefois un peu plus nombreux que les ménages non endettés à avoir connu au moins une fois des difficultés : seuls 3,4% de ces derniers se sont trouvés dans une situation semblable.

2. Types d'emprunts contractés : la prédominance de l'emprunt immobilier exclusif s'amenuise

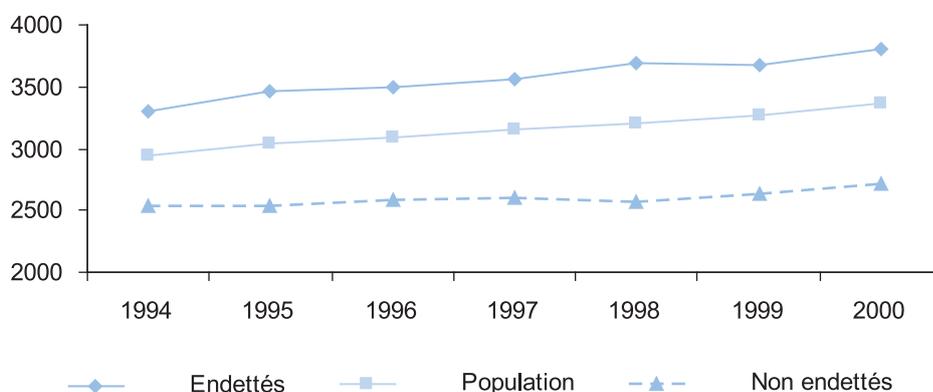
Les **types d'emprunts contractés par les ménages endettés** peuvent être distingués : certains ménages sont endettés uniquement parce qu'ils ont fait un emprunt pour leur logement, d'autres sont endettés seulement à la consommation et d'autres, enfin, cumulent ces deux types d'emprunts. Il ressort des chiffres obtenus sur l'ensemble de la période⁹ que **les ménages endettés le sont, le plus souvent, uniquement pour accéder à la propriété**, mais que cette prédominance a tendance à s'amenuiser au cours du temps (cf. tableau 3). En fait, entre 1995 et 2000, la part des ménages endettés uniquement pour leur logement a significativement diminué (passant de 44,8% à 37,1%). De ce fait, en 2000, les trois catégories de types d'emprunt sont

T₂ Population des ménages endettés : montant mensuel moyen à rembourser, revenu disponible et taux d'endettement. 1994-2000

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
* Montant mensuel moyen à rembourser (en euros de 1994)	683	654	637	685	670	677	707
* Revenu mensuel disponible moyen (en euros de 1994)	3300	3461	3495	3559	3685	3679	3800
* Taux d'endettement mensuel moyen (en %)	23,1	20,2	19,5	20,5	19,5	19,7	19,5

Source : PSELL 2 , CEPS/INSTEAD, 1994-2000.

G₄ Evolution du revenu mensuel moyen disponible de l'ensemble des ménages, des ménages endettés et des ménages non endettés, en euros de 1994. 1994-2000



Source : PSELL 2 , CEPS/INSTEAD, 1994-2000.

⁸ Il peut s'agir de difficultés à payer le loyer, à rembourser l'emprunt pour le logement, ou d'autres emprunts, à payer les factures d'eau, d'électricité, de téléphone, à payer les assurances, des biens d'alimentation, l'entretien de la voiture, les impôts, à utiliser les services d'un médecin ou d'un dentiste, etc.

⁹ On se fonde sur la période 1995-2000 car le protocole d'enquête de ces années est semblable, alors qu'il est partiellement différent de celui de 1994.

nettement plus équilibrées qu'elles ne l'étaient au début de la période. La nature de l'endettement semble donc changer légèrement au cours du temps.

En ce qui concerne les **emprunts à la consommation**, ils sont contractés essentiellement pour l'achat d'une voiture (dans trois cas sur quatre – cf. *tableau 4*). Les autres postes sont largement résiduels sur la fin de la période, y compris celui des emprunts pour achat de meubles, alors qu'il était plus important jusqu'en 1997.

Quant aux **ménages endettés simultanément à l'accession à la propriété et à la consommation**, ils représentent, en 2000, 33,2% des ménages endettés. Ces ménages, endettés à plusieurs titres, supportent une **charge d'emprunt** particulièrement lourde au total (cf. *tableau 5*): le montant qu'ils doivent rembourser mensuellement est deux fois supérieur à celui des ménages endettés qui ne cumulent pas les deux types d'emprunt¹⁰. Toutefois, ces ménages endettés à plusieurs titres ont un **revenu disponible mensuel** plus important en moyenne : il est supérieur de 20%¹¹ environ à celui des autres ménages endettés. Mais la différence de revenu disponible n'est donc pas assez grande pour que le poids des emprunts dans leur budget total soit en moyenne égal pour les uns et les autres. Ainsi, les emprunts des ménages endettés simultanément à la consommation et à l'accession à la propriété représentent un quart de leur budget, pour seulement un sixième de celui des autres ménages endettés¹².

T₃ Part des ménages endettés, selon l'objet de l'emprunt, dans la population endettée. 1995-2000

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
* Part de ménages endettés uniquement à la consommation (en %)	26,5	28,0	27,4	28,2	28,6	29,6
* Part de ménages endettés uniquement pour le logement (en %)	44,8	44,6	41,7	40,2	40,0	37,1
* Part de ménages endettés simultanément pour le logement et à la consommation (en %)	28,7	27,4	30,9	31,6	31,4	33,2

Source : PSELL 2 , CEPS/INSTEAD, 1995-2000.

T₄ Part, dans la population endettée, des divers types d'emprunts à la consommation. 1995-2000

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Voiture	75,7	75,4	75,1	75,6	76,7	78,0
Meubles	17,9	17,9	15,5	11,2	11,5	9,0
Circonstances exceptionnelles	4,3	5,2	2,7	4,5	4,2	5,0
Etudes d'un membre du ménage	3,8	6,6	3,9	4,1	3,9	4,3
Electroménager	3,5	4,0	3,7	2,6	3,8	3,5
Ensemble des emprunts à la consommation	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : PSELL 2 , CEPS/INSTEAD, 1995-2000.

¹⁰ Et il est même trois fois supérieur à celui que doivent rembourser les ménages endettés seulement à la consommation : ce dernier montant atteint seulement 363 euros/mois. En revanche, le montant que doivent rembourser les ménages endettés à double titre n'est supérieur que de 53% à celui que doivent rembourser les ménages endettés seulement à l'immobilier (montant qui est alors égal à 682 euros/mois) : sans surprise, c'est l'emprunt immobilier qui pèse le plus sur le budget des ménages endettés.

¹¹ Ce chiffre étant une moyenne : le revenu disponible des ménages endettés à double titre est même supérieur de 32% à celui des ménages endettés seulement à la consommation, mais seulement de 9,9% à celui des ménages endettés uniquement à l'immobilier.

¹² Un sixième du budget des autres ménages endettés, c'est-à-dire un huitième du budget des ménages endettés seulement à la consommation, et un cinquième de celui des ménages endettés seulement à l'immobilier.

T₅ **Caractéristiques des ménages qui cumulent des emprunts à la consommation et des emprunts immobiliers, des ménages endettés à un seul titre, et de l'ensemble des ménages endettés (année 2000)**

	<i>Ménages endettés qui cumulent les deux types d'emprunt</i>	<i>Ménages endettés qui ne cumulent pas les deux types d'emprunt</i>	<i>Ensemble des ménages endettés</i>
* Revenu disponible mensuel moyen (en euros de 1994)	4247	3578	3800
* Montant mensuel moyen à rembourser (en euros de 1994)	1043	540	707
* Taux d'endettement mensuel moyen (en %)	26,1	16,3	19,5
* Age moyen du chef de ménage (en année)	41,0	44,0	43,0
* Part de ménages endettés dont le chef est un homme (en %)	79,4	76,6	77,6
* Part (en %) de ménages endettés dont le chef est :			
- célibataire	16,1	23,4	20,9
- marié	72,2	60,0	64,0
- veuf	2,9	6,7	5,5
- divorcé	7,4	8,5	8,1
- séparé	1,4	1,4	1,5
* Part (en %) de ménages dont le chef est :			
- Luxembourgeois	71,5	61,2	64,6
- d'Europe de l'Ouest	14,6	19,2	17,7
- Portugais	8,1	12,4	11,0
- d'Europe du Sud	2,9	4,3	3,8
- d'Europe de l'Est	2,0	2,4	2,3
- du reste du monde	0,9	0,5	0,6
* Part (en %) de ménages dont le chef a un diplôme de :			
- aucun diplôme ou études primaires	16,5	21,6	19,9
- niveau secondaire inférieur ¹³	16,9	16,8	16,8
- niveau secondaire supérieur ¹⁴	39,6	37,4	38,1
- niveau supérieur ¹⁵	27,0	24,2	25,2
Répartition parmi les ménages endettés (N =)	19,7 (N = 472)	80,3 (N = 950)	100,0 (N = 1422)

Source : PSELL 2 , CEPS/INSTEAD, 2000.

¹³ Ce niveau regroupe les individus titulaires d'un brevet d'apprentissage, ou ayant suivi un enseignement complémentaire, un enseignement technique et professionnel inférieur (du genre CITP ou CCM), ou encore un enseignement secondaire général inférieur.

¹⁴ Il s'agit ici des individus titulaires d'un brevet de maîtrise, ou ayant suivi un enseignement technique supérieur ou professionnel (CATP), ou encore un enseignement secondaire général supérieur.

¹⁵ Sont regroupés dans cette catégorie les individus ayant fait des études supérieures.

En ce qui concerne leurs caractéristiques socio-démographiques, les chefs de ménages qui cumulent les deux types d'emprunt sont, en moyenne :

- un peu **plus jeunes** que ceux des autres ménages endettés
- **plus souvent mariés** et moins souvent célibataires
- plus souvent de **nationalité luxembourgeoise**, et moins souvent d'Europe de l'Ouest ou Portugais.

3. Les ménages endettés ont une vision tout aussi optimiste de la situation économique du pays que les ménages non endettés

Les ménages endettés comme les ménages non endettés montrent une vision plutôt positive de la situation économique du pays et de son évolution, et ils ont tous la même opinion quant à la façon dont leurs ressources leur permettent de vivre. De ce fait, l'image obtenue pour l'ensemble des ménages, présentée précédemment, est valable pour chacune de ces deux sous-populations ¹⁶.

4. Ménages endettés – non endettés : une histoire de génération

Les résultats suivants (cf. tableau 6) indiquent que les ménages endettés ont des caractéristiques clairement différentes de certaines de celles des ménages non endettés :

- les chefs de ménages endettés sont significativement **plus jeunes**, de plus de 16 ans (43,0 vs 59,1 ans). Ce résultat confirme l'hypothèse que les ménages les plus âgés n'ont en moyenne plus d'emprunt à leur charge, et que l'endettement est donc une affaire de génération. Et ce qui ressort de cette analyse, c'est donc un lien net entre l'âge et le fait d'être endetté : d'une part, les ménages endettés sont en moyenne bien plus jeunes que les ménages

T6 Caractéristiques socio-démographiques des ménages selon qu'ils sont ou non endettés (2000)

	Ménages endettés	Ménages non endettés
* Part de ménages dont le chef est une femme (en %)	22,4	33,7
* Part (en %) de ménages dont le chef est :		
- célibataire	20,9	18,1
- marié	64,0	48,0
- veuf	5,5	26,6
- divorcé	8,1	5,0
- séparé	1,5	2,3
* Age moyen du chef de ménage (en années)	43,0	59,1
* Part (en %) de ménages dont le chef est :		
- Luxembourgeois	64,6	69,7
- d'Europe de l'Ouest	17,7	13,9
- Portugais	11,0	8,8
- d'Europe du Sud	3,8	5,9
- d'Europe de l'Est	2,3	1,5
- du reste du monde	0,6	0,2
* Part (en %) de ménages dont le chef a un diplôme de :		
- aucun diplôme ou études primaires	19,9	42,8
- niveau secondaire inférieur	16,8	15,6
- niveau secondaire supérieur	38,1	25,1
- niveau supérieur	25,2	16,5

Source : PSELL 2 , CEPS/INSTEAD, 2000.

Guide de lecture : en 2000, 64% des chefs de ménages endettés sont mariés, contre 48% des chefs de ménages non endettés

non endettés ; et d'autre part, parmi les ménages endettés, les ménages qui le sont à double titre sont encore plus jeunes que les autres.

- les **femmes** sont significativement **moins souvent représentées** parmi les ménages endettés (22,4% vs 33,7%). Or ces femmes sont, le plus souvent, mères de familles monoparentales, femmes vivant seules, célibataires ou veuves ¹⁷. Ces dernières auraient donc moins

L'endettement serait affaire de génération

¹⁶ Par conséquent, les graphiques relatifs à chacune des deux sous-populations ne sont pas introduits dans ce document : ils seraient très redondants avec ceux qui ont été présentés pour la population totale (cf. graphiques 1 et 2).

¹⁷ Selon le protocole d'enquête du PSELL, lorsque le chef de ménage est une femme, c'est qu'il s'agit essentiellement de veuves ou de femmes n'ayant pas de conjoint.

tendance à s'endetter, peut-être en partie à cause de moyens financiers moindres ou parce que, plus âgées, elles ont déjà remboursé les emprunts qu'elles avaient contractés.

- les chefs de ménages endettés sont **plus souvent mariés**, et **moins souvent veufs** que les chefs de ménages non endettés. Deux explications pourraient prévaloir ici : d'une part, puisque les ménages non endettés sont plus âgés en moyenne, il est peu étonnant qu'il soit plus fréquent de trouver des veufs parmi eux ; d'autre part, il se pourrait que le fait d'être marié constitue pour les couples un élément de stabilité qui les incite à faire des projets de plus ou moins long terme.

- les chefs de ménages endettés sont **plus souvent de nationalités d'Europe de l'Ouest** ; mais ils ne sont pas moins souvent Luxembourgeois ou Portugais. Pourtant, ces deux nationalités sont, pour la première, plus souvent endettée à double titre, et moins souvent pour la deuxième.

- les chefs de ménages endettés ont souvent un **niveau de formation supérieur** à celui des chefs de ménages non endettés. Ceci pourrait refléter, ici encore, un effet de génération : les ménages endettés sont nettement plus jeunes que les non endettés, or le niveau moyen de diplôme augmente dans la population au cours du temps. Il se pourrait également qu'un niveau de formation supérieur - et donc un revenu supérieur - permette plus facilement de contracter un emprunt.

5. Zoom sur les ménages les plus endettés

Certains ménages se trouvent-ils en situation de surendettement ?

Pour répondre à cette question, il faudrait tout d'abord pouvoir définir ce que l'on entend par surendettement. La loi du 8 décembre 2000¹⁸ qualifie de surendettée la personne qui éprouve des «difficultés financières durables pour faire face à l'ensemble de ses dettes non professionnelles exigibles et à échoir». Quant au projet de loi n°4409 du 28 janvier 1998¹⁹, il considère qu'une personne est surendettée si elle se trouve «dans une situation telle qu'elle ne peut plus, sur une période plus ou moins longue, faire face à ses obligations contractuelles, et qu'elle ne dispose plus des moyens indispensables à sa subsistance et à celle de sa famille».

Ces deux définitions ne sont pas opérationnelles pour nous permettre de repérer les ménages surendettés. Par exemple, elles n'indiquent pas un taux d'endettement au-delà duquel les ménages seraient considérés comme surendettés ; elles ne précisent pas non plus quelle doit être la durée à prendre en compte pendant laquelle la personne ne parvient pas à faire face à ses charges financières. Par conséquent, à défaut de pouvoir distinguer ces ménages surendettés, on s'intéresse ici plus particulièrement au quart des ménages les plus endettés²⁰.

Quelles sont les caractéristiques de ces ménages les plus endettés ? D'un **point de vue financier**, on observe tout d'abord les trois faits suivants :

Les ménages les plus endettés ne sont pas pour autant les plus aisés

¹⁸ Loi concernant la prévention du surendettement et portant introduction d'une procédure de règlement collectif des dettes en cas de surendettement.

¹⁹ Ce projet de loi porte sur la prévention du surendettement et la lutte contre le surendettement.

²⁰ On aurait également pu choisir de retenir les ménages endettés à plus de 30%, puisque c'est le seuil généralement retenu par les banques pour les emprunts à long terme. Ces ménages auraient alors été sensiblement plus endettés en moyenne (40,7% en 2000, contre 36,3% ici) ; mais leurs autres caractéristiques, notamment leur revenu disponible et le montant mensuel qu'ils auraient dû rembourser en moyenne au titre de leurs divers emprunts, n'auraient pas été sensiblement différentes de celles qui sont observées ici. C'est donc la sous-population des 25% des ménages les plus endettés qui est retenue, car les effectifs en sont plus importants.

- le montant que ces ménages doivent rembourser tous les mois représente au moins 25% de leur revenu disponible en 2000, contre environ 20% en moyenne pour l'ensemble des ménages endettés, et 14% pour les 75% des ménages les moins endettés.

- leur revenu mensuel disponible augmente sensiblement en moyenne au cours des six années étudiées (cf. *tableau 7*), ce qui était déjà le cas de l'ensemble des ménages endettés. Cependant, leur revenu disponible est significativement inférieur à celui des autres ménages endettés. En 2000, par exemple, il est de 3362 euros par mois, contre 3946 euros par mois pour les autres ménages endettés²¹. En fait, leur revenu disponible moyen est égal à celui qui est observé dans l'ensemble de la population (3360 euros par mois, cf. *tableau 1*). Ces ménages les plus endettés ne partagent donc pas avec l'ensemble des autres ménages endettés la caractéristique d'être plus à l'aise financièrement.

- le montant qu'ils doivent rembourser mensuellement reste, en revanche, relativement stable au cours de la période, fluctuant autour de 1100 euros/mois. Et il est en moyenne largement – deux fois – supérieur à celui des autres ménages endettés (1208 euros par mois, vs 541 euros par mois en 2000).

Qui plus est, les ménages les plus endettés sont bien plus souvent endettés à plusieurs titres que les autres ménages endettés (cf. *tableau 8*). Ainsi, en 2000, ils sont 60,6% dans ce cas, contre seulement 24,1% des autres ménages endettés. En revanche, il est moins fréquent qu'ils aient contracté uniquement des emprunts pour leur logement, ou surtout uniquement des emprunts à la consommation.

Enfin, ces ménages les plus endettés déclarent plus souvent que les autres ménages endettés avoir éprouvé au moins une fois dans l'année des difficultés à assumer

T7 Caractéristiques financières des 25% des ménages les plus endettés. 1994-2000

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
* Revenu mensuel disponible moyen (en euros de 1994)	2785	3086	3037	3169	3164	3111	3362
* Montant mensuel moyen à rembourser (en euros de 1994)	1221	1115	1054	1167	1088	1165	1208
* Taux d'endettement mensuel moyen (en %)	42,7	37,1	35,5	36,5	35,3	36,8	36,3

Source : PSELL 2 , CEPS/INSTEAD, 1994-2000

T8 Types d'emprunt des 25% des ménages les plus endettés, par rapport aux autres ménages endettés et à l'ensemble des ménages endettés (année 2000)

	25% des ménages les plus endettés	Autres ménages endettés (75% des moins endettés)	Ensemble des ménages endettés
* Part de ménages endettés uniquement à la consommation (en %)	8,4	36,7	29,6
* Part de ménages endettés uniquement pour le logement (en %)	31,0	39,2	37,1
* Part de ménages endettés simultanément pour le logement et à la consommation (en %)	60,6	24,1	33,2
* Part de ménages endettés ayant eu au moins une fois dans l'année des difficultés à payer certaines charges	7,5	4,7	5,4

Source : PSELL 2 , CEPS/INSTEAD, 2000.

²¹ La moyenne des revenus mensuels disponibles est alors, pour l'ensemble des ménages endettés, de 3800 euros (cf. *tableau 2*).

certaines charges financières (7,5% vs 4,7%). Ceci dit, ces chiffres montrent l'un comme l'autre que ce n'est qu'une petite partie des ménages endettés (qu'ils le soient beaucoup ou peu, a fortiori) qui ont connu de telles difficultés. Et c'est peut-être parmi cette petite partie des ménages endettés que pourraient se trouver les ménages surendettés (c'est-à-dire ceux qui auraient éprouvé de telles difficultés sur une plus longue période, encore à définir).

Ainsi, il semblerait que les ménages les plus endettés le soient notamment parce qu'ils cumulent différents emprunts, et ceci bien plus fréquemment que les autres ménages endettés. Un tel résultat pourrait pousser à supposer que, parmi ces ménages, ceux qui éprouvent des difficultés à supporter certaines charges financières sont dans une telle situation parce qu'ils n'ont pas pris la mesure du poids de ces emprunts multiples sur leur budget. Cette hypothèse est pour partie confirmée par l'analyse de l'opinion de ces ménages les plus endettés quant à la façon dont ils s'en sortent avec leur budget : ils déclarent bien moins souvent que les autres ménages endettés être à l'aise, et bien plus souvent être financièrement un peu juste, voire dans une situation difficile (cf. tableau 9).

Toutefois, ce sont quand même plus de 60% (24,7% + 36,1%) de ces ménages les plus endettés qui ont une opinion optimiste de leur situation financière. Ce dernier résultat tendrait donc à indiquer, sans surprise, qu'une situation de fort endettement ne correspond pas nécessairement à une situation de surendettement au sens où le ménage éprouverait des difficultés à faire face à ses obligations financières. Ceci est assez compréhensible en ce sens que le taux d'endettement ne constitue pas une indication du revenu résiduel dont peut bénéficier le ménage après avoir assumé ses charges financières. Ainsi, être endetté à 50% peut être supportable si le revenu du ménage est suffisamment élevé

T₉ Comparaison de l'opinion des ménages quant à la façon dont ils s'en sortent avec leur budget, selon qu'ils sont les plus endettés ou non, et comparaison à l'ensemble des ménages endettés (année 2000)

	25% des ménages les plus endettés	Autres ménages endettés (75% des moins endettés)	Ensemble des ménages endettés
* Le ménage est à l'aise financièrement	24,7	34,2	31,8
* Le ménage considère que cela va	36,1	38,5	37,8
* Le ménage considère s'en sortir tout juste et qu'il doit faire attention	30,1	22,5	24,5
* Le ménage s'en sort difficilement	9,1	4,8	5,9

Source : PSELL 2, CEPS/INSTEAD, 2000.

pour que ce dernier s'en sorte sans problème après avoir remboursé ses emprunts. Une telle situation pourra, par exemple, être observée dans le cas d'un ménage percevant un revenu mensuel de 6000 euros (et disposant donc de 3000 euros une fois les emprunts remboursés) ; tel pourrait ne pas être le cas pour un ménage ne gagnant que 2000 euros par mois, et devant donc se contenter de 1000 euros une fois ses dettes remboursées.

En ce qui concerne leurs **caractéristiques socio-démographiques**, les 25% des ménages les plus endettés semblent constituer une population moins stabilisée. Ainsi, par rapport aux autres ménages endettés, les chefs de ménages cumulent les caractéristiques d'être moins âgés en moyenne, plus souvent célibataires ou divorcés et moins souvent mariés ; enfin, à la tête de ces ménages, on retrouve plus fréquemment une femme (cf. tableau 10, pour l'année 2000), donc vraisemblablement une femme isolée (et plutôt mère de famille monoparentale que veuve, puisqu'il s'agit d'une population en moyenne assez jeune).

Conclusion

En guise de conclusion, il est possible de faire le lien entre ces résultats et ceux qui étaient relatifs aux années précédentes²². En l'occurrence, ce que l'on constate plus particulièrement, ce sont les 3 points suivants :

- l'augmentation de la proportion de ménages endettés observée au cours des années 1994-2000 est la poursuite de la tendance déjà entamée de 1985 à 1990.
- le taux d'endettement de l'ensemble de la population n'a pas varié au cours de ces années : il était égal à 11,1% en 1990, et il tourne toujours autour de ce chiffre 10 ans plus tard. Le taux d'endettement des seuls ménages endettés est, lui aussi, également du même ordre : atteignant 20,5% en 1990, il est égal à 19,5% en 2000.
- sur cette période comme sur la précédente, les ménages les plus endettés sont ceux qui cumulent les types d'emprunt à l'accession à la propriété et à la consommation.

²² Cf. B. Gailly, "L'endettement des ménages au Luxembourg en 1994", Document PSELL n°105, septembre 1997, CEPS/INSTEAD, 39p.

T₁₀ Comparaison des caractéristiques socio-démographiques des 25% des ménages les plus endettés, par rapport aux autres ménages endettés et à l'ensemble des ménages endettés (année 2000)

	<i>25% des ménages les plus endettés</i>	<i>Autres ménages endettés (75% des moins endettés)</i>	<i>Ensemble des ménages endettés</i>
* Age moyen du chef de ménage	40,4	43,9	43,0
* Part de ménages endettés dont le chef est une femme (en %)	26,7	21,0	22,4
* Part (en %) de ménages endettés dont le chef est :			
- célibataire	25,4	19,5	20,9
- marié	57,3	66,3	64,0
- veuf	4,3	5,8	5,5
- divorcé	11,3	7,0	8,1
- séparé	1,7	1,4	1,5
* Part (en %) de ménages endettés dont le chef est :			
- Luxembourgeois	65,6	64,3	64,6
- d'Europe de l'Ouest	15,9	18,3	17,7
- Portugais	10,7	11,1	11,0
- d'Europe du Sud	5,2	3,4	3,8
- d'Europe de l'Est	2,1	2,3	2,3
- du reste du monde	0,5	0,6	0,6
* Part (en %) de ménages endettés dont le chef a un diplôme de :			
- aucun diplôme ou études primaires	17,5	20,7	19,9
- niveau secondaire inférieur	18,4	16,3	16,8
- niveau secondaire supérieur	42,2	36,8	38,1
- niveau supérieur	21,9	26,2	25,2

Source : PSELL 2 , CEPS/INSTEAD, 2000.

POPULATION & EMPLOI

CEPS/INSTEAD

B.P. 48

L-4501 Differdange

Tél. : 58 58 55-513

e-mail : isabelle.bouvy@ceps.lu

[http:// www.ceps.lu](http://www.ceps.lu)

statec

B.P. 304

L-2013 Luxembourg

Tél. : 478-4276/4250

[http:// www.statec.lu](http://www.statec.lu)

IGSS

B.P. 1308

L-1013 Luxembourg

Tél. : 478-6359

[http:// www.igss.etat.lu](http://www.igss.etat.lu)